

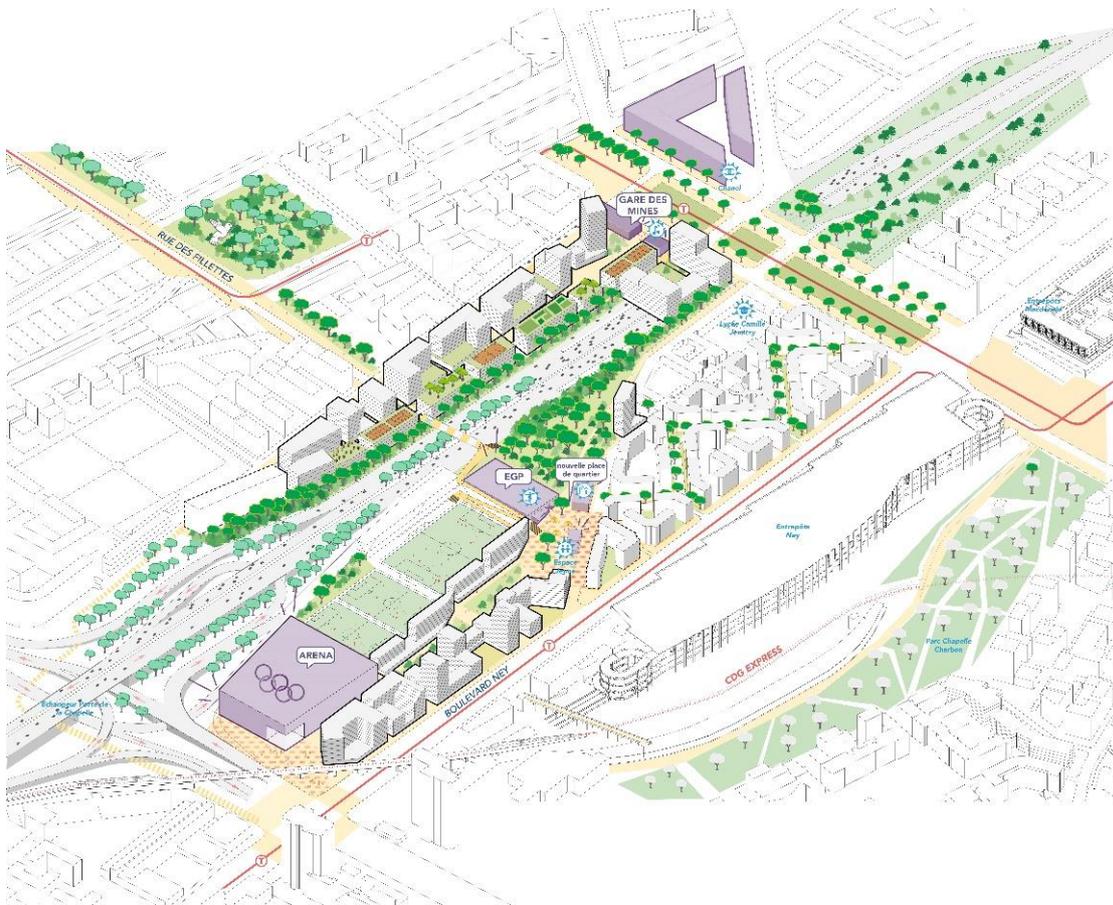
DATE Paris, le 8 janvier 2020

COMMUNIQUE

P&Ma

ZAC GARE DES MINES FILLETES – PARIS 18^e

Le futur quartier Gare des Mines – Fillettes s’organise autour d’un espace public paysager structurant et fortement végétalisé.



Paris & Métropole Aménagement a retenu l’équipe de maîtrise d’œuvre urbaine et paysagère menée par l’agence MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE pour l’aménagement de la ZAC Gare des Mines-Fillettes, Paris 18^e.

Celle-ci est constituée de :

- MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE, mandataire
- LIN / PARTICULES, Architectes Urbanistes
- UNE FABRIQUE DE LA VILLE, urbanistes et programmation urbaine
- INGEROP, bureau d’études techniques, VRD, bureau d’études sur la gestion des eaux pluviales et mobilités, BIM-CIM
- URBAN ECO, Ecologue,
- 8’18”, conception lumière
- Jean-Paul LAMOUREUX, acousticien

Le projet d'aménagement urbain de la Gare des Mines – Fillettes s'étend sur un périmètre d'environ 20 hectares entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, de part et d'autre du boulevard périphérique, dans le 18^e arrondissement de Paris. Il prévoit la réalisation de 150 000 m² de programmes mixtes – logements, bureaux, activités économiques et productives, hôtellerie, commerces, équipements publics sportifs et culturels, correspondant à 1200 nouveaux habitants et 4400 nouveaux emplois

L'opération s'inscrit dans le grand projet de requalification engagé en 2002 par la Ville de Paris sur le territoire Paris Nord Est, avec la réalisation du tramway T3b, de la gare de RER E Rosa Parks et la mise en œuvre d'opérations urbaines proches (Chapelle International, Mac Donald, Chapelle Charbon, etc.).

Cette opération compte de nombreux enjeux parmi lesquels les continuités à retisser entre les différents quartiers et entre Paris et les villes voisines de Saint Denis et Aubervilliers, la mutation des portes en place du Grand Paris, l'amélioration des conditions de vie dans un secteur dégradé et enclavé, l'amélioration de la qualité paysagère et environnementale et le développement socio-économique du territoire. L'arrivée d'une Aréna, équipement public métropolitain de premier plan (8 000 places), permettra d'accueillir des épreuves des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ainsi qu'une programmation d'événements sportifs et culturels, et d'apporter une nouvelle identité au quartier. Le projet doit également relever les grands défis de la transition écologique avec une attention particulière portée aux questions de qualité de l'air et de protection contre les nuisances sonores dans ce site contraint par la présence des infrastructures routières.

L'équipe lauréate menée par le paysagiste Michel Desvigne appuie sa proposition sur une armature paysagère structurante, densément végétalisée. Celle-ci concilie les échelles locale et métropolitaine du site par une composition urbaine tout à la fois adaptée à une fréquentation intense et accueillante aux usages du quotidien. Elle participe à la résilience du territoire en favorisant les continuités écologiques et la gestion de l'eau in situ, permettant ainsi de lutter contre les îlots de chaleur.

« Nous souhaitons une composition solide aux proportions justes, donner de la grandeur à cet espace grâce à la nature des architectures, au traitement minutieux d'un sol continu, à l'installation d'une masse végétale substantielle et à une programmation adaptée des espaces publics. » Michel Desvigne. »

L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine travaillera en étroite collaboration avec Paris Habitat qui mène l'opération de requalification de la cité Charles Hermite, ensemble immobilier HBM de 1300 logements, construit dans les années 1930.

Elle remettra son plan programme et sa stratégie de gestion de l'eau et de biodiversité à l'été 2020 et précisera les fiches de lots de la partie Nord d'ici 2021. Les études d'espaces publics aux abords de l'Arena débuteront quant à elles mi-2020 pour une réalisation d'ici 2023 en lien avec l'ouverture de l'Arena. Parallèlement, Paris Habitat va lancer une mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage, premier jalon des études de requalification de la cité Charles Hermite, dont les préconisations devront être partagées par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine.

La fin de l'opération est prévue pour 2030.



Programme de la ZAC (20 ha) : 150 000 m² SDP

Équipement remarquable à rayonnement métropolitain

Aréna : 20 000 m² environ. Equipement sportif et culturel comprenant une salle de 8 000 à 9 000 places ainsi que deux gymnases de proximité, livré pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et qui accueillera un club sportif en résidence dès 2022

Immobilier

Logements : 41 100 m² de SDP

Bureaux : 52 300 m² de SDP

Activités économiques et productives : 21 300 m²

Programmes hôteliers (ou auberge de jeunesse) : 6 200 m²

Commerces, services : 4 600 m²

Équipements publics : 1 équipement de petite enfance (600 m²), un équipement culturel (900 m²), l'offre sportive reconstituée en neuf (les trois terrains de football existants) et renforcée par 3 000 m² dédiés à ces activités sportives restant à définir.

Les espaces publics de 67 000 m² environ seront dimensionnés à l'échelle du quartier afin d'offrir un confort d'usage en donnant la priorité aux piétons et aux modes doux. Le programme des espaces publics comprendra notamment la création de nouvelles voiries, le parvis de l'Aréna, l'aménagement d'espaces verts y compris forêts linéaires de part et d'autre du boulevard périphérique, la requalification du square Charles Hermite ;

Transports

Ligne de métro M12, RER E, Tramway T3b

Calendrier

2022/2023

- Livraison de l'ARENA

2024/2025

- Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- Développement des premiers lots au Nord, en accroche de la Porte d'Aubervilliers
- Reconstitution des terrains de sports existants

2025/2030

- Développement du reste de l'opération

CONTACT PRESSE

P&Ma

Direction de la communication

01 75 77 35 00 – 06 63 31 53 09

c.martin@paris-metropole.fr – directrice de la communication

a.bourgoin@paris-metropole.fr – chargée de communication

www.paris-metropole-amenagement.fr

A propos de Paris & Métropole aménagement

Aménageur de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris, la SPL Paris & Métropole Aménagement a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination de chantiers majeurs sur l'opération Clichy-Batignolles. À travers l'opération Saint-Vincent-de-Paul, P&Ma concrétise l'étendue des convictions urbaines de la Ville dans le renouvellement des modèles et des pratiques, notamment au plan de la réduction de l'empreinte carbone ou de la généralisation de la maîtrise d'usage. Elle est aujourd'hui en charge de six opérations, dont deux connaissent les premières phases de leur développement : Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes.